

## FAITS SAILLANTS

---

### TITRE : RÉSULTATS DE QUATRE ÉTUDES D'ÉVALUATION DES PROJETS PILOTES QUÉBEC PLURIEL

---

#### 1. CONTEXTE ET OBJECTIFS

Plusieurs groupes de Québécoises et de Québécois issus de communautés culturelles ou de minorités visibles connaissent des taux de décrochage scolaire, de sous-scolarisation et de chômage supérieurs à ceux caractérisant la population dans son ensemble. Pour agir sur ces facteurs, en mai 2004, le Ministère a lancé la recherche-action Québec pluriel. Celle-ci a été financée par le Fonds jeunesse Québec et par Emploi-Québec<sup>1</sup> pour un investissement total de 2,1 M\$, de mai 2004 à septembre 2005.

La recherche-action avait pour but de trouver des pistes d'action pour faciliter l'insertion sociale ou professionnelle de jeunes issus de communautés culturelles ou de minorités visibles. À cet effet, Québec pluriel a mandaté dix organismes, travaillant déjà auprès de ces jeunes, afin qu'ils les aident à intégrer un emploi, à persévérer ou à retourner aux études. Ces organismes ont mis sur pied un service d'accompagnement centré sur le mentorat. Ils devaient également mobiliser des acteurs locaux pour aider ces jeunes et sensibiliser des entreprises à leur situation. Chaque organisme a élaboré un projet pilote, sept faisaient partie du volet Insertion en emploi et trois du volet Persévérance scolaire. Il est à noter que depuis juin 2005, le Ministère n'offre plus le volet de persévérance scolaire. Le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport expérimentera ce type de projets en 2005-2006. En outre, en octobre 2005, la ministre annonçait le financement par Emploi-Québec de six projets jusqu'en juin 2006, pour un montant de 549 829 \$.

La Direction de l'évaluation (DE) a reçu le mandat d'évaluer les projets pilotes. Ce mémoire comprend une synthèse des résultats de quatre études évaluatives visant à documenter, notamment, la mise en oeuvre des projets pilotes, la satisfaction des participants et les effets de la participation. Il est à noter que le profil des participants produit par la DE n'est pas présenté, puisqu'il a été entièrement intégré dans le bilan Québec pluriel. Ce bilan a été présenté au comité exécutif, le 8 août 2005 et il a été rendu public par la ministre, le 3 octobre 2005.

#### 2. MÉTHODOLOGIE

La première étude s'est effectuée auprès de participants et ce, très tôt dans le processus de la recherche-action, soit en octobre 2004. Sous la supervision de la DE, la firme Johnson & Roy a alors réalisé des groupes de discussion avec des jeunes de chacun des dix projets pilotes, soit 65 participants<sup>2</sup>. Les entrevues visaient, entre autres, à connaître les attentes des participants, leur point de vue sur le déroulement du projet et son utilité, leur satisfaction et à vérifier si les projets répondaient à leurs besoins.

En novembre, la chargée de projet à la DE a rencontré les équipes de projet des dix organismes partenaires. Ces entrevues avaient pour objectif d'approfondir la mise en oeuvre des projets en s'intéressant, notamment, au recrutement des participants, aux activités offertes, à l'élaboration du service de mentorat ainsi qu'au point de vue des intervenants quant aux effets préliminaires du projet sur les participants.

Par la suite, entre avril et juin 2005, on a procédé à un sondage auprès des mentors à l'aide d'un questionnaire électronique. Ce sondage avait pour objectif de connaître, notamment, les caractéristiques des mentors, la façon dont ils ont été recrutés, la durée des relations mentoriales, la fréquence des échanges dans les dyades, le type d'aide offert ainsi que la perception des mentors de la relation mentorale. Cinquante mentors ont participé à ce sondage et le taux de réponse s'élève à 63,3 %. La firme Écho sondage a effectué la collecte de données. La DE a analysé les données et écrit le rapport.

Enfin, on a effectué un sondage téléphonique auprès de jeunes ayant terminé leur participation à un projet entre juillet et septembre 2005. Ce sondage avait principalement

---

<sup>1</sup> Le Fonds jeunesse Québec a financé les dix projets pilotes de la recherche-action jusqu'au 30 novembre 2004 pour un montant de 1 357 680 \$. Emploi-Québec a ensuite financé neuf de ces projets jusqu'au 31 mars 2005 (388 485 \$), puis six jusqu'au 30 septembre 2005 (371 627 \$).

<sup>2</sup> Dans un projet, la tenue d'un groupe de discussion ayant été impossible, la firme a plutôt effectué des entrevues téléphoniques individuelles auprès de quatre participants.

comme but de connaître l'effet de la participation quant à la persévérance scolaire ou à l'obtention d'un emploi. Il s'intéressait, de plus, à la relation mentorale poursuivie par certains jeunes, ainsi qu'à la satisfaction générale quant au projet. La firme Écho sondage a interviewé 170 jeunes et le taux de réponse est de 60 %. La DE a analysé les données collectées et écrit le rapport.

### 3. PRINCIPAUX RÉSULTATS

#### 3.1 GROUPE DE DISCUSSION AVEC DES PARTICIPANTS (EN DÉBUT DE PROJET)<sup>3</sup>

Bien que quelques jeunes aient fait des suggestions d'amélioration, **les jeunes se disaient satisfaits** du projet auquel ils participaient. Les projets répondaient à leurs attentes, à leurs besoins et leur apportaient des bénéfices. Ils estimaient aussi que les organismes partenaires et les équipes de projet avaient l'expertise nécessaire pour offrir les projets. Enfin, ils trouvaient les intervenants compréhensifs, à l'écoute et très disponibles.

##### Projets Insertion en emploi (n=7)

Comme on peut s'y attendre, le souhait de recevoir de l'aide pour se chercher un emploi constituait la principale **attente** des jeunes envers ces projets. Certains se sentant démotivés ou isolés dans leurs démarches de recherche désiraient aussi être encouragés. En outre, des participants récemment immigrés voulaient mieux connaître la culture québécoise et les manières de faire nord-américaines. Par ailleurs, pour plusieurs candidats, le projet était attrayant étant donné ses particularités soit, le mentorat, le suivi individualisé, l'offre d'un stage ou les activités de groupe; ces particularités différenciant Québec pluriel des autres projets d'employabilité en général. L'allocation de 30 \$ n'a pas constitué un incitatif, mais elle a été appréciée, selon les participants.

Tous les projets offraient des ateliers portant sur les techniques de recherche d'emploi et le marché du travail. En outre, la plupart des projets comportaient des activités socio-culturelles ou sportives. La grande majorité des participants ont dit que les **activités de groupe** étaient satisfaisantes et importantes. Elles permettaient d'obtenir des renseignements essentiels, d'échanger et de développer un sentiment d'appartenance, selon eux.

Les jeunes ont aussi bénéficié de **rencontres individuelles** avec un intervenant. Ils considéraient ces rencontres utiles et nécessaires, en plus des activités de groupe. Elles leur donnaient l'occasion de discuter de questions personnelles et de recevoir de l'aide spécifique à leurs propres démarches de recherche d'emploi, par exemple.

En vue du jumelage avec un **mentor**, la principale attente des jeunes relative à celui-ci portait sur son expérience professionnelle. Les immigrants nouvellement arrivés s'attendaient, de plus, à ce qu'un mentor les aide à s'intégrer culturellement. Certains participants souhaitaient être en relation avec un mentor québécois de souche, alors que d'autres voulaient un mentor de leur communauté ou un mentor ayant connu l'expérience de l'immigration.

Selon les participants de six groupes, le fait que les projets réunissaient des jeunes issus de **communautés culturelles ou de minorités visibles** présentait des avantages importants. Ils ont dit se sentir plus à l'aise de communiquer avec des jeunes partageant le même vécu. Quelques-uns soulignaient toutefois voir des avantages à admettre des Québécois de souche, notamment, quant à l'intégration culturelle. Dans le septième groupe, les jeunes appréciaient le groupement, mais ils affirmaient que leurs difficultés d'insertion sur le marché du travail les rapprochaient davantage que leur appartenance à un groupe particulier de la société.

---

<sup>3</sup> Johnson & Roy inc. Évaluation des projets pilotes Québec pluriel destinés aux jeunes de communautés culturelles et de minorités visibles. Rapport sur les groupes de discussion tenus avec des participants aux projets pilotes, étude réalisée à la demande du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, 2005, 14 p.

Au moment des groupes de discussion, quelques jeunes avaient déjà trouvé un emploi et d'autres avaient effectué un stage dans leur domaine. Les jeunes en recherche d'emploi s'estimaient plus actifs et dynamiques dans leurs démarches. Plus efficaces aussi, puisqu'ils étaient davantage invités en entrevue. Enfin, les jeunes étaient plus optimistes quant à l'avenir.

### Projets Persévérance scolaire (n=3)

Le souhait de recevoir de l'aide pour terminer leur secondaire constituait la principale attente des jeunes envers ces projets. Dans un projet, les attentes portaient cependant davantage sur l'orientation professionnelle et l'aide pour trouver un emploi à temps partiel. Les jeunes d'un projet affirmaient que l'allocation les avait incité à s'inscrire.

Un projet offrait des ateliers portant sur les techniques de recherche d'emploi et le marché du travail. Un autre proposait des conférences de professionnels issues de la même communauté que les jeunes. Les intervenants voulaient ainsi présenter des « modèles de réussite » aux jeunes. Dans le dernier projet, les jeunes discutaient plutôt librement sur les thèmes de leur choix. La majorité des jeunes trouvaient les **activités de groupe** satisfaisantes et utiles.

Les **rencontres individuelles** étaient principalement consacrées à l'aide aux devoirs dans un projet et dans un autre, à la résolution de problèmes personnels ou à la reprise d'ateliers manqués. Dans le dernier projet, elles portaient plutôt sur la découverte des intérêts et aptitudes des jeunes en vue d'un choix de carrière. Les jeunes estimaient que ces rencontres répondaient à leurs besoins.

En vue du jumelage avec un **mentor**, les attentes relatives à celui-ci portaient sur sa profession dans un groupe et dans un autre, sur ses aptitudes à les aider dans leurs études. La majorité des jeunes ont souligné que les qualités personnelles du mentor étaient vraiment importantes et ce, davantage que le fait qu'il appartienne à la même communauté culturelle qu'eux. Enfin, les jeunes d'un groupe ne voulaient pas de mentor.

Les jeunes appréciaient le fait que les projets réunissent des jeunes issus de **communautés culturelles ou de minorités visibles**. Mais ils estimaient que leurs difficultés scolaires ou problèmes personnels les rapprochaient davantage.

Lors des groupes de discussion, certains jeunes déclaraient avoir déjà amélioré leurs résultats scolaires, être plus assidus ou plus motivés à poursuivre leurs études. Pour d'autres, leur choix de carrière était plus clair. Enfin, certains affirmaient que le projet contribuait substantiellement à les empêcher d'abandonner leurs études.

### **3.2 ENTREVUES AUPRÈS DES ÉQUIPES DE PROJET (N=9)<sup>4</sup>**

Généralement, les équipes estimaient que les **moyens** (personnel, budget, matériel, etc.) mis à leur disposition pour atteindre leurs objectifs ont été suffisants. Le principal élément leur ayant manqué semble être le temps. En effet, quatre équipes ont jugé que la durée de sept mois était trop courte<sup>5</sup>, étant donné tout ce qu'il y avait à mettre sur pied dans le cadre des projets pilotes. De plus, la grande majorité des équipes ont affirmé que le Bureau de développement des services aux jeunes (BDSJ) leur a offert un bon soutien.

Quant au fait que les projets s'adressaient à des jeunes de **communautés culturelles ou minorités visibles**, toutes les équipes considéraient que cette caractéristique des projets s'avérait pertinente. Cependant, deux équipes du volet Persévérance scolaire estimaient que leur projet pourrait aussi inclure des Québécois de souche, puisqu'il y en a autant dans leur quartier nécessitant de l'aide et pour ne pas stigmatiser les jeunes des communautés culturelles.

---

<sup>4</sup> Gouvernement du Québec, ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Direction de l'évaluation. Projets pilotes Québec pluriel, Entrevues auprès des équipes de projet, juillet 2005, 38 p.

<sup>5</sup> Au moment des entrevues, les projets devaient encore se terminer au 30 novembre.

### Projets Insertion en emploi (n=6)<sup>6</sup>

Les équipes ont utilisé différents moyens pour **recruter des participants**. Les meilleurs, selon elles, se sont avérés les journaux locaux et la promotion en personne, notamment lors d'activités regroupant les membres de la communauté visée par leur projet. Trois équipes estimaient que le recrutement avait été facile. Les autres considéraient plutôt qu'il fallait y consacrer beaucoup d'efforts. Concernant la clientèle visée, les équipes de trois projets s'adressant à des diplômés postsecondaires âgés jusqu'à 30 ans, souhaitaient pouvoir accepter des participants âgés jusqu'à 35 ans à l'avenir.

Les équipes ont constaté que les participants diplômés postsecondaires étaient généralement motivés et impliqués dans leurs démarches de recherche d'emploi. Par contre, la **motivation** de plusieurs jeunes peu ou pas scolarisés posait problème, conséquence vraisemblable des divers problèmes personnels vécus par ces jeunes. Ils apparaissaient donc beaucoup plus éloignés du marché du travail que les diplômés postsecondaires.

La grande majorité des intervenants ont principalement sollicité leur réseau de contacts personnels et professionnels ou le réseau de l'organisme offrant le projet afin de **recruter des mentors**. La plupart des équipes ont déclaré que le recrutement des mentors avait été difficile. Puisque le mentorat offert était de type professionnel, le premier **critère de sélection** considéré portait sur la profession exercée par les candidats. De plus, certaines équipes souhaitaient recruter des Québécois de souche, alors que d'autres recherchaient plutôt des mentors issus de la même communauté culturelle que les jeunes. Dans certains cas, on voulait aussi des mentors personnifiant un modèle positif de réussite accessible.

La majorité des équipes ont donné une **formation** aux mentors. Elles ont aussi formulé des **exigences**, par exemple, que les mentors rencontrent leur mentoré une fois par mois et échangent par téléphone ou par courriel une fois par semaine. En outre, les équipes effectuaient un **suivi** hebdomadaire des relations mentoriales.

La majorité des projets comportaient des **ateliers de formation** d'une durée de deux à trois heures et ce, un à trois soirs par semaine. Les ateliers portaient sur les techniques de recherche d'emploi, le marché du travail et dans certains cas, ils abordaient aussi la connaissance de soi et les différences culturelles. Outre les ateliers, la majorité des projets comportaient aussi des activités à caractère social, culturel ou sportif afin de créer une cohésion dans le groupe ou de briser l'isolement de certains participants.

Les intervenants ont aidé de manière individuelle la majorité des participants dans leurs démarches de recherche d'emploi, pour la préparation à une entrevue, par exemple. Dans quelques cas, les **rencontres individuelles** servaient plutôt à accompagner les jeunes dans la réalisation d'un plan d'action quant à leurs études ou leur recherche d'emploi.

Concernant un autre élément de Québec pluriel, soit la **mobilisation des acteurs locaux**, la majorité des équipes estimaient qu'il s'agissait d'une activité pertinente. À cet effet, on a demandé la collaboration d'organismes pour différentes raisons, entre autres, pour recruter des participants, des mentors ou pour explorer les possibilités d'action visant à faciliter l'accès à l'emploi des jeunes d'une communauté. Quant à la **sensibilisation des entreprises**, lors des entrevues, peu d'équipes avaient tenté des démarches en ce sens.

Enfin, les intervenants ont observé des effets intermédiaires chez les participants : plusieurs démontraient une meilleure confiance en eux et en l'avenir, certains s'exprimaient mieux, ils arrivaient à parler de leurs compétences et de ce qu'ils pouvaient offrir à un éventuel employeur.

### Projets Persévérance scolaire (n=3)

Pour ces projets, la collaboration avec les écoles ainsi que la promotion du projet directement auprès des jeunes dans les écoles se sont avérées, selon les intervenants, les meilleurs moyens pour **recruter des participants**. Toutes les équipes ont trouvé le recrutement difficile. Le peu de temps pour ce faire et la période de recrutement se déroulant l'été ont contribué à cette difficulté.

---

<sup>6</sup> L'analyse ne porte que sur six des projets initiaux de ce volet. En fait, un des projets a mal fonctionné comparativement aux autres et au 30 novembre (date de fin initialement prévue des projets), le Ministère a décidé de ne pas le renouveler, contrairement aux autres.

Les équipes de ces projets devaient effectuer un suivi constant pour s'assurer de l'assiduité et de la participation active des jeunes. En fait, la majorité vivait des **problèmes personnels** importants (toxicomanie, délinquance, immaturité, etc.) et constituait, par conséquent, une clientèle « lourde ».

Les équipes de ces projets estimaient aussi que le recrutement des **mentors** avait été difficile. Les exigences formulées aux mentors différaient beaucoup selon le projet. À titre d'exemple, les mentors d'un projet devaient se présenter pour effectuer de l'aide aux devoirs deux heures par semaine, alors que dans un autre projet, les mentors devaient plutôt expliquer à un jeune leur profession et les études nécessaires pour y accéder.

Des **ateliers** étaient aussi offerts une ou quelques fois par semaine dans les projets, ainsi que des rencontres individuelles dans deux cas.

Quant à la **mobilisation des acteurs locaux**, une équipe a demandé la collaboration de représentant d'école afin d'effectuer un suivi des jeunes, une autre a organisé un colloque sur le décrochage scolaire et la dernière a tenté d'établir des collaborations avec des organismes regroupant une des communautés culturelles visées par leur projet. Aucune équipe n'avait entamé de démarches de sensibilisation des entreprises.

Les intervenants ont également pu constater des effets intermédiaires : certains participants étaient plus motivés à terminer leur secondaire, certains ont amélioré leur comportement et d'autres étaient plus réalistes quant à leur choix professionnel.

### 3.3 SONDAGE ÉLECTRONIQUE AUPRÈS DES MENTORS (N=50)<sup>7</sup>

Concernant le **recrutement**, la moitié des mentors (52 %) ont affirmé qu'ils connaissaient la personne qui les a invités à participer. Aussi, un mentor sur cinq (20 %) a été recruté grâce à son association professionnelle ou son employeur.

Une forte majorité des mentors (86 %) possèdent un **diplôme universitaire** et les autres un diplôme d'études collégiales. Plus de la moitié sont des **femmes**, soit 62 %. Quant à l'âge, 40 % sont âgés de 29 ans et moins, 34 % de 30 à 39 ans et 26 % de 40 ans et plus. Près des trois quarts (71 %) appartiennent à une **communauté culturelle**, dont 90 % de ceux-ci à la même communauté que leur mentoré.

Au moment du sondage, la **durée** des relations variait d'un à neuf mois pour une durée moyenne de quatre mois. La grande majorité des mentors (92 %) avaient rencontré leur mentoré en personne et 44 % l'avaient amené à leur travail. En outre, la majorité des mentors (81 %) discutait au téléphone avec leur mentoré et la moitié (55 %) communiquait par courrier électronique. Par ailleurs, la moitié des mentors (50 %) affirmaient avoir aidé leur mentoré dans sa recherche d'emploi.

Le **soutien** offert aux mentors par les intervenants est ressorti comme un élément important. Or, la majorité des mentors (81 %) considéraient qu'ils ont bénéficié de beaucoup ou assez de soutien, entre autres, grâce au suivi des relations effectué par les intervenants et grâce à la formation et aux informations offertes.

Quant à l'évaluation que font les mentors des relations mentoriales, on apprend d'abord que près des deux tiers (**62 %**) jugeaient que la relation a été **utile** (beaucoup ou assez) à leur mentoré. C'est davantage le cas lorsque la durée est plus longue et le nombre de rencontres mensuelles plus élevé, ainsi que parmi les mentors ayant aidé leur mentoré dans sa recherche d'emploi et parmi ceux l'ayant amené sur leur lieu de travail. D'ailleurs, près des deux tiers des mentors (**63 %**) considéraient que leur mentoré s'était **impliqué** (beaucoup ou assez) dans la relation et dans ces dyades, davantage de mentors jugeaient que la relation a été utile au mentoré.

Près des deux tiers des mentors (**64 %**) estimaient que **la relation avait répondu à leurs attentes** (beaucoup ou assez). C'est davantage le cas lorsque les mentors ont aidé leur mentoré dans sa recherche d'emploi, l'ont amené à leur travail, ont jugé que leur mentoré s'impliquait et que la relation lui a été utile.

---

<sup>7</sup> Gouvernement du Québec, ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Direction de l'évaluation. Projets pilotes Québec pluriel, Sondage électronique auprès des mentors, octobre 2005, 22 p.

Plus de la moitié des mentors (53 %) recommenceraient la relation de la même façon et 38 % la recommenceraient, mais à d'autres conditions toutefois. Parmi les mentors qui recommenceraient la relation, une plus grande proportion estimait avoir reçu beaucoup ou assez de soutien et que la relation avait répondu à ses attentes.

### **3.4 SONDAGE TÉLÉPHONIQUE AUPRÈS DE JEUNES APRÈS LEUR PARTICIPATION À UN DES PROJETS PILOTES (N=170)<sup>8</sup>**

Près de trois participants sur cinq (57 %) avaient occupé au moins un emploi durant l'année précédant leur participation au projet. Au cours de cette même période, moins d'un participant sur vingt (3 %) mentionnait avoir reçu des prestations d'assurance-emploi et moins d'un sur dix (8 %) de l'assistance-emploi.

À la veille de débiter leur participation, un participant sur huit (13 %) occupait un emploi, près de la moitié (47 %) était aux études, 54 % à la recherche d'un emploi et 10 % venaient d'arriver au Canada. Une personne peut avoir vécu plus d'une situation.

Après le projet, les deux tiers (68 %) des participants ont occupé un emploi et, en moyenne, entre la fin de leur participation et le sondage (période postparticipation moyenne de six mois), ils ont passé près de la moitié de leur temps en emploi (46 %). Ces proportions atteignent même 72 % et 52 %, respectivement, chez les participants du volet Insertion en emploi. Au moment du sondage, près de trois participants sur cinq (57 %) occupaient un emploi. En outre, la présence en emploi était plus grande chez les participants diplômés du collégial ou de l'université. Certains emplois obtenus sont temporaires (38 %) ou à temps partiel (27 %).

Les trois quart (74 %) des participants ayant occupé un emploi se disaient très satisfaits (9 %) ou plutôt satisfaits (65 %) du salaire. La satisfaction envers l'emploi lui-même atteignait un niveau moindre, 57 % des diplômés postsecondaires déclarant que leur emploi correspondait totalement (36 %) ou en partie seulement (21 %) au domaine d'emploi souhaité.

Parmi les participants non diplômés (peu importe le volet), neuf sur dix (91 %) étaient encore aux études au moment du sondage. La quasi-totalité d'entre eux (97 %) indiquaient que Québec pluriel les avait très (72 %) ou un peu (25 %) motivé à poursuivre leurs études et plus de la moitié (53 %) ajoutait que cela les avait aidé dans le choix d'un métier ou d'une profession. De plus, 95 % des participants non diplômés du volet Persévérance scolaire considéraient que leur participation les avait beaucoup (52 %) ou un peu (43 %) aidé à améliorer certains de leurs résultats scolaires.

Après le projet, les participants ont peu eu recours à l'assurance-emploi (5 %) ou à l'assistance-emploi (8 %), comme c'était le cas avant le projet.

Plus d'un participant sur deux (56 %) a été jumelé à un mentor. Les mentorés (91 %) considéraient que l'aide reçue dans leurs études ou leur recherche d'emploi avait été très utile (63 %) ou un peu utile (28 %). Plusieurs (45 %) avaient aussi eu de l'aide dans d'autres domaines, notamment au niveau de l'intégration culturelle. Enfin, la grande majorité avait une opinion favorable du mentorat, puisque 94 % le recommanderaient à un ami qui serait dans leur situation.

La majorité des participants (75 %) ont complété leur participation. Parmi ceux qui ont quitté le projet avant la fin, plus de la moitié (53 %) l'ont fait parce qu'ils avaient trouvé un emploi. Le niveau de satisfaction envers les projets était élevé. En effet, 97 % des participants se déclaraient très satisfaits (64 %) ou plutôt satisfaits (33 %).

## **4. DISCUSSION**

La recherche-action visait à trouver des pistes d'action pour faciliter l'insertion sociale et professionnelle de jeunes issus de communautés culturelles ou de minorités visibles.

*Recrutement des participants : des façons de faire adéquates pour contrer les difficultés*

L'étude auprès des intervenants nous renseigne sur les difficultés liées au recrutement des participants, plusieurs équipes ayant éprouvé des problèmes à ce sujet. Cela n'est

---

<sup>8</sup> Gouvernement du Québec, ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Direction de l'évaluation. Évaluation des projets pilotes Québec pluriel, Sondage auprès des participants, Rapport d'évaluation, octobre 2005, 26 p.

pas surprenant, toutefois, puisque les projets visaient des jeunes qui recourent habituellement peu ou pas aux services du Ministère. Les projets ont permis d'identifier des façons de faire qui apparaissent les plus efficaces, soit l'annonce des projets dans les journaux locaux et la promotion en personne des projets lors d'activités ou de rassemblement de la communauté visée par le projet.

*Implication et motivation des participants : on observe notamment deux groupes*

Les intervenants nous informent sur les grandes différences entre les participants en ce qui a trait à leur implication dans les projets et à leur employabilité, entre autres. Très brièvement, il ressort qu'une majorité des diplômés postsecondaires (dont plusieurs nouveaux immigrants) sont motivés et impliqués dans leurs démarches de recherche d'emploi. Par contre, la plupart des jeunes peu ou pas scolarisés semblent éprouver beaucoup de problèmes personnels, manquent de motivation et doivent être suivis de près par les intervenants. Ces derniers participants apparaissent donc beaucoup plus éloignés du marché du travail que les participants scolarisés et ce, pas seulement en raison de leur peu de scolarisation.

*Pertinence d'offrir des projets s'adressant à des participants de communautés culturelles ou de minorités visibles : davantage dans le volet Insertion en emploi*

Lors des groupes de discussion, les jeunes s'accordaient pour dire que le regroupement entre jeunes issus de communautés culturelles ou de minorités visibles est une caractéristique intéressante du projet. Tous y voyaient des avantages, mais certains seulement se sont inscrits au projet à cause de cette caractéristique. En fait, cela a attiré les jeunes des projets du volet Insertion en emploi. Les intervenants de ce volet estiment également que le regroupement sur cette base s'avère pertinent.

Cependant, dans le volet Persévérance scolaire, deux équipes sur trois souhaitent inviter aussi des jeunes Québécois de souche dans leur groupe. Ce qui remet en question, dans ce volet, le regroupement sur la seule base de l'origine ethnique ou de l'appartenance à une communauté donnée.

*Ateliers de formation, activités de groupe et rencontres individuelles : cela fonctionne bien et avec la souplesse souhaitée*

Malgré les différences d'un projet à l'autre quant aux activités réalisées, les participants ont trouvé que, globalement, les activités sont utiles et enrichissantes. Leur fréquence, leur nombre et les thèmes abordés leur convenaient aussi.

Les entrevues auprès des intervenants nous ont appris que bien que tous les projets proposaient des ateliers, des rencontres individuelles ainsi que des activités de groupe pour la majorité, il existait plusieurs différences dans l'offre d'activités. Aucune tendance quant à ce qui s'avère le plus pertinent ou efficace ne ressort toutefois.

*Le mentorat : une formule qu'il faut poursuivre, consolider et possiblement élargir.*

L'étude auprès des intervenants nous a permis d'apprendre que le **mentorat de type professionnel** semble adéquat pour la majorité des participants du volet Insertion en emploi, notamment pour les diplômés et pour les nouveaux immigrants. Cependant, ce mentorat apparaît généralement peu approprié pour les jeunes manquant de maturité et pour les jeunes non-diplômés de moins de dix-huit ans. Dans ce dernier cas, le **mentorat de type scolaire** peut alors très bien convenir à plusieurs de ces jeunes en leur offrant un soutien dans leurs travaux scolaires. En outre, pour les jeunes éloignés du marché du travail compte tenu des problèmes qu'ils vivent, l'ajout explicite d'une préoccupation psychosociale au mandat du mentor pourrait être exploré. D'ailleurs, les analyses des informations provenant des mentors font ressortir que les relations mentoriales ont inclus, entre autres, de l'écoute, des encouragements et du travail sur la confiance en soi.

Un mentor sur deux connaissait la personne recrutant des mentors ou une personne de l'organisme partenaire offrant le projet, selon le sondage auprès des mentors. C'est donc par leur réseau de contacts ou par celui de l'organisme que les équipes de projet ont recruté le plus de mentors. Ces résultats confirment les propos recueillis auprès des équipes de projet. Or, dans le cas d'une mesure plus permanente, l'efficacité de cette **stratégie de recrutement** risque de s'essouffler à la longue, les réseaux de contacts personnels ou des organismes ne pouvant répondre à la demande indéfiniment. Il apparaît donc important de tenter de développer d'autres stratégies. On pourrait aussi recourir

davantage à la sollicitation d'employeurs ou d'associations professionnelles puisqu'elle a permis de recruter un mentor sur cinq.

Les résultats de ce sondage permettent aussi d'illustrer l'importance du **soutien des intervenants auprès des mentors**. Les mentors satisfaits du soutien sont, entre autres, plus enclins à dire qu'ils recommenceraient l'expérience. On constate également que l'implication des intervenants apparaît nécessaire tout au long de la relation mentorale et pas seulement au début.

À première vue, dans le cadre d'un mentorat de type professionnel, il est surprenant que seulement la moitié des mentors offrent de l'**aide à la recherche d'emploi** à leur mentoré. Toutefois, il est possible que plusieurs participants étaient alors plutôt dans une phase préparatoire à leur recherche d'emploi. D'ailleurs, l'aide à la recherche d'emploi a été offerte à davantage de diplômés d'études postsecondaires et à davantage de mentorés âgés de 25 ans ou plus (85 % VS 30 %) et ce sont des sous-groupes qui sont plus près du marché du travail. Il apparaît donc primordial de définir la relation mentorale sur la base du besoin du jeune (préemployabilité, employabilité ou insertion en emploi).

Un mentor sur trois estime que le mentoré ne s'est pas assez ou pas du tout impliqué dans la relation. Or, les relations ayant répondu aux attentes des mentors sont souvent celles où les mentorés s'impliquent. Par conséquent, nous croyons qu'il faudrait s'assurer de choisir des mentorés prêts à s'impliquer dans un cheminement pouvant parfois s'avérer exigeant. Cela nous conduit aussi à penser que pour les jeunes vivant des problématiques plus complexes, il y aurait vraisemblablement davantage de **préparation à faire préalablement à la relation mentorale** ou un plus grand soutien en cours lorsque la relation mentorale touche des dimensions psychosociales.

À l'origine, il était prévu que les organismes partenaires mettent sur pied un service d'accompagnement centré sur le mentorat, ce qui a été le cas. Toutefois, le mentorat ne semble pas avoir été offert à tous les participants, 44 % déclarant lors du sondage téléphonique ne pas avoir eu de mentor. En contrepartie, ceux ayant eu un mentor considèrent dans trois cas sur cinq que le mentor leur a fourni une aide très utile et dans trois cas sur dix, une aide un peu utile.

Il y a donc encore nettement des **défis à relever** au regard de la mise sur pied des services de mentorat ainsi que de la réponse aux besoins des jeunes à cet égard.

*Mobilisation des acteurs locaux : des activités réalisées qui s'avèrent pertinentes.  
Sensibilisation des entreprises : cela était à mettre en place lors de l'évaluation.*

Les entrevues auprès des intervenants soulèvent des questions quant à la mobilisation des acteurs locaux et à la sensibilisation des entreprises. Ces deux activités sont-elles pertinentes dans tous les cas, les équipes de projet ont-elles les moyens de les réaliser et jusqu'où doivent-elles aller? Très succinctement, dans le cadre des projets pilotes, la mobilisation semble rallier la plupart des équipes de projet, toutefois elle mériterait d'être plus balisée. Quant à la sensibilisation des entreprises, les expériences étaient trop limitées pour porter un jugement sur sa pertinence.

*Effets de la participation : des effets positifs à plusieurs points de vue.*

Lors des groupes de discussion, la majorité des jeunes, bien qu'ils soient en cours de participation, constatent déjà certains effets positifs associés à leur participation. Ceux dans les projets d'insertion en emploi considèrent leur recherche d'emploi plus efficace, certains ont aussi fait un stage et quelques-uns ont obtenus un emploi. Ceux du volet Persévérance scolaire ont mentionné des effets positifs sur leur choix de carrière, leur motivation et leurs résultats scolaires.

Les rencontres avec les intervenants ont fait ressortir sensiblement les mêmes effets pour les jeunes. Les intervenants ont pu rapidement sentir que de nombreux participants progressaient bien. Par contre, d'autres jeunes éprouvaient des problèmes importants qui affectaient leur motivation et par le fait même leur progrès.

En termes d'effets ultimes, soit l'insertion en emploi ou la persévérance scolaire, les résultats sont encourageants. Le sondage auprès des participants révèle qu'à la suite de leur participation à court terme, les deux tiers ont occupé un emploi et plus de la moitié d'entre eux estiment que leur participation au projet les a aidés à trouver cet emploi. Si on considère que les participants étaient à risque élevé de chômage prolongé en raison, pour

certain, de l'absence d'expérience de travail au Québec et pour d'autres, de la présence de problèmes psychosociaux, ces résultats sont très positifs. En ce qui concerne les participants du volet Persévérance scolaire, la grande majorité d'entre eux (93 %) étaient encore aux études au moment du sondage.

## **5. SUITES AU DOSSIER**

Les connaissances acquises lors de l'évaluation ont été transmises au BDSJ. Les deux rapports disponibles avant octobre 2005 et les premiers constats de l'enquête auprès des mentors ont servi à la rédaction du bilan produit par le comité d'orientation Québec pluriel. Le présent mémoire et les quatre rapports d'évaluation s'y rattachant constituent l'ensemble de la production de l'étude d'évaluation du projet Québec pluriel. Les connaissances acquises de cette évaluation devraient être réinvesties dans les nouveaux projets annoncés en octobre 2005.

## **6. CONSULTATIONS SUR LE DOSSIER**

Le BDSJ a été consulté sur les rapports. Les commentaires reçus ont été généralement intégrés.

**Source :** Direction de l'évaluation  
Direction générale adjointe de la recherche, de l'évaluation et de la statistique

**Date :** Le 1<sup>er</sup> décembre 2005

## **Évaluation des projets pilotes Québec pluriel**

### **Sondage auprès des participants**

#### **Rapport d'évaluation**

---

Direction de l'évaluation  
Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale

Octobre 2005

**Analyse et rédaction du rapport**

Hugues Tétreault  
Direction de l'évaluation  
Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale

**Conception du questionnaire,  
supervision de la collecte de données  
et rédaction du rapport**

Nathalie Méthot  
Direction de l'évaluation  
Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale

**Traduction du questionnaire et collecte de données**

Sophie Poirier  
Écho sondage

# Table des matières

Chapitre 1 : Introduction .....	1
1.1 Mandat.....	2
1.2 Québec pluriel.....	3
1.3 Les participantes et les participants aux projets pilotes Québec pluriel.....	3
1.4 La stratégie d'évaluation.....	4
1.5 La structure du rapport .....	5
Chapitre 2 : La participation aux projets pilotes Québec pluriel.....	6
2.1 La situation des participants avant leur participation.....	7
2.2 La durée et l'issue de la participation .....	9
2.3 Le mentorat.....	11
2.2 La satisfaction envers les projets pilotes .....	14
Chapitre 3 : La situation après la participation .....	17
3.1 L'emploi .....	18
3.2 Le recours à l'assurance-emploi et à l'assistance-emploi.....	20
3.3 Les études .....	22
Chapitre 4 : Principaux constats de l'étude et conclusion.....	24
4.1 Principaux constats de l'étude.....	25
4.2 Conclusion .....	26

## LISTE DES TABLEAUX ET FIGURES

TABLEAU 1.3.1	Quelques caractéristiques des participantes et participants aux projets Québec pluriel selon le volet d'intervention .....	4
TABLEAU 2.1.1	Situation des participants aux projets pilotes Québec pluriel au cours de l'année qui a précédé leur participation selon le type de projets et le diplôme détenu .....	8
TABLEAU 2.1.2	Situation des participants aux projets pilotes Québec pluriel au moment de débiter leur participation selon le type de projet et le diplôme détenu .....	9
TABLEAU 2.2.1	Durée et issue de la participation aux projets pilotes Québec pluriel selon le type de projet et le diplôme détenu.....	10
TABLEAU 2.3.1	Présence d'un mentor au cours de la participation aux projets pilotes Québec pluriel selon le type de projet et le diplôme détenu.....	11
TABLEAU 2.3.2	Durée et fréquence mensuelle des contacts avec le mentor au cours de la participation aux projets pilotes Québec pluriel (parmi les participants ayant eu un mentor) .....	12
TABLEAU 2.3.3	Aide apportée par le mentor et satisfaction des participants aux projets pilotes Québec pluriel (parmi les participants ayant eu un mentor).....	13
TABLEAU 2.4.1	Satisfaction envers la participation aux projets pilotes Québec pluriel selon le type de projets et le diplôme détenu.....	14
TABLEAU 2.4.2	Motifs de satisfaction envers la participation aux projets pilotes Québec pluriel selon le type de projets et le diplôme détenu (parmi les participants satisfaits) .	15
TABLEAU 3.1.1	L'insertion en emploi des participants aux projets pilotes Québec pluriel selon le type de projets et le diplôme détenu .....	19
TABLEAU 3.1.2	Caractéristiques du plus récent emploi occupé par les participants aux projets pilotes Québec pluriel (parmi ceux qui ont occupé un emploi).....	20
TABLEAU 3.2.1	Le recours à l'assurance-emploi et à l'assistance-emploi des participants aux projets pilotes Québec pluriel selon le type de projets et le diplôme détenu	21
TABLEAU 3.3.1	Le cheminement scolaire et le choix de carrière des participants aux projets pilotes Québec pluriel (parmi les participants au volet Persévérance scolaire et ceux sans diplôme) .....	23
FIGURE 2.3.1	Moyen de contacts préférés pour les relations avec le mentor au cours de la participation aux projets pilotes Québec pluriel (parmi les participants ayant eu un mentor).....	13

# **Chapitre 1**

## **Introduction**

---

## **1.1 MANDAT**

La recherche-action Québec pluriel découle du constat suivant : plusieurs groupes de Québécoises et de Québécois issus de communautés culturelles ou de minorités visibles connaissent des taux de décrochage scolaire, de sous scolarisation et de chômage beaucoup plus importants que ceux qui caractérisent l'ensemble de la population québécoise. Québec pluriel prend la forme d'une recherche-action, comportant dix projets pilotes, dont l'objectif est de proposer des pistes d'action pour faciliter l'insertion sociale et professionnelle de jeunes de 16 à 24 ans issus de communautés culturelles ou de minorités visibles, qui sont aux prises avec les problèmes mentionnés plus haut. Trois phases distinctes animent l'expérimentation Québec pluriel, à savoir la recherche, la consultation et le rapport Québec pluriel.

La première phase vise à expérimenter dix projets pilotes centrés sur la constitution d'un service d'accompagnement. À cet effet, la participation financière a pour but de permettre aux organismes partenaires d'inclure un service d'accompagnement privilégiant le mentorat dans leur offre de service et de tisser de nouvelles alliances stratégiques avec les populations ciblées, les entreprises ainsi que les acteurs locaux, régionaux et nationaux. Au cours de cette première phase, on cherche aussi à documenter les pratiques d'accompagnement centrées sur le mentorat, qui ont produit des résultats et des effets susceptibles d'inspirer le gouvernement dans ses interventions futures auprès des jeunes des communautés culturelles ou des minorités visibles visées en matière d'intégration socio-économique.

L'intérêt pour le gouvernement est donc d'approfondir ses connaissances sur le sujet, tout en testant une nouvelle façon d'aider les organismes partenaires à élaborer leur offre de service au profit des jeunes et des populations visées.

Québec pluriel a mandaté dix organismes, travaillant déjà auprès de jeunes issus de communautés culturelles et de minorités visibles, afin qu'ils les aident à intégrer un emploi, à persévérer ou à retourner aux études. La Direction de l'évaluation (DE) du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS) a reçu le mandat d'évaluer chacun des projets pilotes mis en œuvre par ces organismes.

Dans le cadre de la présente évaluation, un sondage a été effectué auprès de jeunes ayant terminé leur participation à un projet pilote. Ce sondage a principalement pour but de vérifier la persévérance scolaire et l'obtention d'un emploi à la suite de la participation aux projets pilotes Québec pluriel. Il permet ainsi de documenter la situation des jeunes avant et après leur participation quant à leur scolarité, leur situation professionnelle de même que leur recours ou non à l'assurance-emploi ou à l'assistance-emploi. Il s'intéressait de plus à la relation mentorale poursuivie par certains jeunes dans le cadre du projet, ainsi qu'à la satisfaction générale par rapport au projet.

## **1.2 QUÉBEC PLURIEL**

La recherche-action Québec pluriel vise à trouver des pistes d'action facilitant l'insertion sociale ou professionnelle de jeunes issus de communautés culturelles ou de minorités visibles. Les jeunes visés proviennent, en grande partie, de groupes aux prises avec des problèmes plus marqués de décrochage scolaire, de sous-scolarisation et de chômage.

Dix organismes oeuvrant auprès de ces jeunes ont été mandatés afin qu'ils les aident à intégrer le marché du travail ou à persévérer, ou à retourner, aux études. Les dix projets pilotes sont subventionnés par le Fonds Jeunesse Québec et le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale.

Ces organismes sont :

- Café jeunesse multiculturel
- Carrefour jeunesse-emploi Bourassa-Sauvé
- Carrefour jeunesse-emploi Vigé-Jeanne-Mance
- Centre de ressources de la communauté noire
- Centre génération emploi
- Centre jeunesse arabe
- Intégration jeunesse du Québec Inc. (en partenariat avec le Communauté noire africaine de Montréal)
- Jeunesse noire en action
- L'Hirondelle – Services d'accueil et d'intégration des immigrants
- La Maisonnée Inc.

Ces organismes partenaires ont mis sur pied un service d'accompagnement centré sur le mentorat. Les organismes devaient aussi mobiliser des acteurs locaux afin d'aider les jeunes et sensibiliser des entreprises à leur situation. Chacun des organismes a élaboré un projet pilote, sept de ces projets font partie du volet insertion en emploi<sup>1</sup> et trois, du volet persévérance scolaire. Les dix projets pilotes se déroulent sur l'Île-de-Montréal.

## **1.3 LES PARTICIPANTES ET PARTICIPANTS AUX PROJETS PILOTES QUÉBEC PLURIEL**

Depuis l'implantation de ces projets jusqu'au 30 avril 2005, 303 personnes ont participé à un projet du volet Insertion en emploi (n = 204) ou du volet Persévérance scolaire (n = 99). Ces personnes, en majorité des femmes (55 %), sont âgées de 15 à 31 ans, en moyenne 23 ans. Près d'une personne sur deux n'a pas de diplôme d'études (47 %), alors qu'à l'opposé, plus du tiers (36 %) ont un diplôme d'études universitaires. Notons que sept fois sur dix (69 %), le diplôme a été obtenu à l'extérieur du Canada. Enfin, la majorité des participants (77 %) sont nés à l'extérieur du Canada.

Les participants aux projets du volet Persévérance scolaire comptent autant d'hommes que de femmes, sont plus jeunes (87 % ont 20 ans ou moins) et détiennent rarement (2 %) un diplôme d'études. En revanche, ceux des projets du volet Insertion en emploi comptent plus de femmes (58 %), sont plus âgés (51 % sont âgés de 25 à 34 ans) et plus instruits (53 % ont un diplôme d'études universitaires). Aucune différence n'est observée quant à la proportion de personnes nées hors Canada.

---

<sup>1</sup> Au 30 novembre, date de fin initialement prévue de tous les projets, Emploi-Québec a décidé de poursuivre six des projets pilotes de ce volet. En fait, il y a eu une première prolongation jusqu'au 31 mars, puis une jusqu'au 30 juin et enfin une jusqu'au 30 septembre. Emploi-Québec a prolongé les trois projets du volet Persévérance scolaire jusqu'au 31 mars seulement.

TABLEAU 1.3.1

Quelques caractéristiques des participantes et participants aux projets Québec pluriel selon le volet d'intervention

CARACTÉRISTIQUES		Volet		Total (n = 303)
		Persévérance Scolaire (n = 99)	Insertion en emploi (n = 204)	
Sexe	Masculin	51,5 %	41,7 %	44,9 %
	Féminin	48,5 %	58,3 %	55,1 %
Âge	Moins de 18 ans	41,4 %	7,4 %	18,5 %
	18 à 20 ans	45,5 %	20,1 %	28,4 %
	21 à 24 ans	13,1 %	22,1 %	19,1 %
	25 à 28 ans	0,0 %	28,9 %	19,5 %
	29 à 31 ans	0,0 %	21,6 %	14,5 %
Diplôme	Aucun	98,0 %	22,6 %	47,2 %
	Secondaire	2,0 %	17,2 %	12,2 %
	Collégial	0,0 %	7,3 %	5,0 %
	Universitaire	0,0 %	52,9 %	35,6 %
Né au Canada	Oui	22,2 %	23,0 %	22,8 %
	Non	77,8 %	77,0 %	77,2 %
Total		100,0 %	100,0 %	100,0 %

#### 1.4 LA STRATÉGIE D'ÉVALUATION

La présente étude vise à mesurer les effets bruts de la participation aux projets pilotes Québec pluriel sur les aspects suivants :

- Effets intermédiaires escomptés :
  - mentorat (aide apportée, notamment à la recherche d'emploi et aux études);
  - accroissement de la motivation concernant les études;
  - amélioration des résultats scolaires.
- Effets ultimes escomptés :
  - taux d'insertion en emploi;
  - persévérance scolaire;
  - salaires, genre d'emploi, nombres d'heures travaillées, etc.;
  - présence à l'assurance-emploi et à l'assistance-emploi.

La population à l'étude est formée de deux groupes, soit les participants au volet Persévérance scolaire et les participants au volet Insertion en emploi<sup>2</sup>.

L'évaluation des effets bruts repose sur l'observation de la situation des participants au cours des mois qui ont suivi la participation aux projets pilotes, sur la base de données recueillies lors d'un sondage téléphonique réalisé par la firme Écho sondage. Au total, 170 personnes (60 %) parmi les 284 personnes ayant terminé leur participation ont complété une entrevue téléphonique effectuée entre le 18 juillet et le

<sup>2</sup> Au 30 novembre 2004, date de fin initialement prévue de tous les projets, le Ministère a décidé de poursuivre neuf des dix projets. Le présent rapport porte sur les données recueillies auprès des participants à ces neuf projets.

13 septembre 2005. Le taux de réponse est plus élevé parmi les participants au volet Insertion en emploi que parmi ceux du volet Persévérance scolaire (64 % contre 45 %) et ils varient selon l'âge. Les résultats bruts présentés dans ce rapport ont été obtenus à partir de données pondérées selon l'âge et le type de projet.

Finalement, il est important de mentionner qu'en l'absence d'un « groupe de comparaison », il est impossible d'estimer les effets nets des projets sur les aspects mesurés; c'est-à-dire, les effets directement attribuables à la participation à ces projets.

## **1.5 LA STRUCTURE DU RAPPORT**

Le présent document est divisé en quatre chapitres. Le deuxième chapitre porte sur la participation aux projets, notamment sur le mentorat et la satisfaction des participants. Une brève description de leur situation avant leur participation aux projets pilotes débute ce chapitre. Le chapitre trois présente les résultats bruts de la participation aux projets pilotes Québec pluriel, selon le type de projet. Les conclusions qui découlent des analyses terminent le rapport.

Le chapitre 3, voué aux effets bruts des projets pilotes Québec pluriel, présente les résultats bruts selon trois thèmes : l'insertion en emploi et les caractéristiques du plus récent emploi occupé après la participation, l'utilisation de l'assurance-emploi et de l'assistance-emploi ainsi que les études.

Les résultats sont présentés selon le type de projet et les différences statistiquement significatives sont illustrées directement dans les tableaux (↑↓). Autrement dit, lorsque les tests statistiques révèlent que la différence observée entre deux valeurs n'est pas due au hasard, la flèche pointant vers le haut (↑) indique la valeur la plus élevée et la flèche pointant vers le bas (↓), la valeur la plus faible. Rappelons que les différences statistiquement significatives ont été établies sur un degré de confiance de 95 %.

## **Chapitre 2**

### La participation aux projets pilotes Québec pluriel

## 2.1 LA SITUATION DES PARTICIPANTS AVANT LEUR PARTICIPATION

### 2.1.1 Définition des indicateurs

Les indicateurs utilisés ont été construits à partir des réponses obtenues lors des entrevues téléphoniques. Il s'agit de :

- la présence cumulative en emploi dans les douze mois précédant la participation, laquelle se définit par le fait d'avoir occupé au moins un emploi durant cette période;
- la présence cumulative à l'assurance-emploi dans les douze mois précédant la participation; c'est-à-dire, le fait d'avoir reçu des prestations d'assurance-emploi dans les 52 semaines précédant la participation;
- la présence cumulative à l'assistance-emploi dans les douze mois précédant la participation; c'est-à-dire, le fait d'avoir reçu des prestations d'assistance-emploi dans les douze mois précédant la participation;
- la présence en emploi au moment de débiter la participation au projet, laquelle se définit par le fait d'être en emploi peu de temps avant de participer au projet. Plus précisément, le libellé de la question réfère au mois au cours duquel la participation au projet a débuté;
- la présence aux études au moment de débiter la participation au projet; c'est-à-dire, le fait d'être aux études peu de temps avant de participer au projet. Plus précisément, le libellé de la question réfère au mois au cours duquel la participation au projet a débuté;
- la recherche d'emploi au moment de débiter la participation au projet; c'est-à-dire, le fait d'avoir été à la recherche d'un emploi peu de temps avant de participer au projet. Plus précisément, le libellé de la question réfère au mois au cours duquel la participation au projet a débuté;
- l'arrivée au pays au moment de débiter la participation au projet; c'est-à-dire, le fait d'être arrivé au Canada peu de temps avant de participer au projet. Plus précisément, le libellé de la question réfère au mois au cours duquel la participation au projet a débuté.

### 2.1.2 Résultats

Près de trois participants aux projets pilotes Québec pluriel sur cinq (57 %) ont occupé au moins un emploi au cours de l'année précédant leur participation. Au cours de cette période, moins de un participant sur vingt (3 %) mentionne avoir reçu des prestations d'assurance-emploi et moins de un sur douze (8 %) déclare avoir reçu de l'assistance-emploi. Les participants au volet Insertion en emploi ont davantage eu recours à l'assistance-emploi que ceux du volet Persévérance scolaire (12 % contre 0 %). Aucune différence statistiquement significative n'est observée entre ces deux groupes concernant la présence cumulative en emploi, ni la présence cumulative à l'assurance-emploi.

Les participants ayant un diplôme d'études collégiales ou universitaires<sup>3</sup> sont proportionnellement moins nombreux que les participants n'ayant aucun diplôme ou ayant un diplôme de niveau secondaire à avoir occupé un emploi dans l'année précédant leur participation (43 % contre 67 %). En contrepartie, ils sont plus nombreux à avoir reçu des prestations d'assistance-emploi au cours de cette période (15 % contre 3 %).

---

<sup>3</sup> Les participants ayant un diplôme d'études secondaires (n = 18) ou un diplôme d'études collégiales (n = 12) étant trop peu nombreux pour permettre de présenter des résultats les concernant, il a été convenu de les regrouper l'un, avec ceux n'ayant aucun diplôme, l'autre avec ceux ayant un diplôme d'études universitaires.

TABLEAU 2.1.1

**Situation des participants aux projets pilotes Québec pluriel au cours de l'année qui a précédé leur participation selon le type de projets et le diplôme détenu**

INDICATEURS	Persévérance scolaire (n = 45)	Insertion en emploi (n = 125)	TOTAL (n = 170)
Présence cumulative en emploi	63,3 %	53,1 %	56,6 %
Présence cumulative à l'assurance-emploi	0,0 %	4,1 %	2,7 %
Présence cumulative à l'assistance-emploi	0,0 % ↓	12,3 % ↑	8,2 %

INDICATEURS	Aucun ou secondaire (n = 89)	Collégial ou Universitaire (n = 81)
Présence cumulative en emploi	67,0 % ↑	43,5 % ↓
Présence cumulative à l'assurance-emploi	1,8 %	3,9 %
Présence cumulative à l'assistance-emploi	2,7 % ↓	15,1 % ↑

À la veille de débiter leur participation, un participant sur huit (13 %) occupait un emploi, près de la moitié (47 %) était aux études, 54 % étaient à la recherche d'un emploi, alors que 10 % venaient d'arriver au Canada. Il faut préciser qu'une personne peut avoir vécu plus d'une situation. Comparativement aux participants du volet Insertion en emploi, les participants au volet Persévérance scolaire étaient plus nombreux à avoir entamés des études (81 % contre 28 %), moins nombreux à être à la recherche d'emploi (27 % contre 68 %) ou à être nouvellement arrivé au Canada (3 % contre 14 %).

Comparativement aux participants qui n'ont pas de diplôme ou qui ont un diplôme d'études secondaires, ceux qui détiennent un diplôme d'études collégiales ou universitaires sont, toutes proportions gardées, moins nombreux à être présents aux études (21 % contre 67 %), et en contrepartie plus nombreux à être à la recherche d'un emploi (72 % contre 40 %) au moment où débute leur participation à un des projets pilotes Québec pluriel. Ils sont aussi plus nombreux à être nouvellement arrivés au Canada (21 % contre 2 %), ce qui pourrait expliquer, du moins en partie, les écarts observés précédemment, notamment sur l'emploi.

TABLEAU 2.1.2

Situation des participants aux projets pilotes Québec pluriel au moment de débiter leur participation selon le type de projet et le diplôme détenu

INDICATEURS	Persévérance scolaire (n = 45)	Insertion en emploi (n = 125)	TOTAL (n = 170)
Présence en emploi	14,7 %	12,0 %	12,9 %
Présence aux études	80,7 % ↑	28,2 % ↓	46,8 %
Recherche d'emploi	27,3 % ↓	68,3 % ↑	54,3 %
Nouvellement arrivé au pays	2,5 % ↓	14,0 % ↑	10,1 %
Autres situations	0,0 %	1,4 %	0,9 %

INDICATEURS	Aucun ou secondaire (n = 89)	Collégial ou Universitaire (n = 81)
Présence en emploi	13,7 %	12,0 %
Présence aux études	67,3 % ↑	21,4 % ↓
Recherche d'emploi	39,7 % ↓	72,3 % ↑
Nouvellement arrivé au pays	1,6 % ↓	20,7 % ↑
Autres situations	0,8 %	1,1 %

## 2.2 LA DURÉE ET L'ISSUE DE LA PARTICIPATION

### 2.2.1 Définition des indicateurs

Sous ce thème, les aspects traités sont :

- la durée de la participation, en semaine;
- l'issue de la participation, à savoir si le participant a complété ou non sa participation;
- les motifs de fin de participation. Cet indicateur ne s'applique qu'aux personnes ayant quitté le projet avant la fin;
- pour les participants au volet Persévérance scolaire, les raisons qui les ont amené à participer à un projet Québec pluriel.

### 2.2.2 Résultats

Parmi les 170 personnes qui ont répondu au sondage, le quart (25 %) ont déclaré avoir quitté le projet avant la fin. En moyenne, la participation au projet a duré 21 semaines. Aucune différence statistiquement significative n'est observée entre les deux volets quant au fait d'avoir quitté le projet avant la fin. Par contre, la participation aux projets du volet Persévérance scolaire a, en moyenne, été de plus longue durée que celle aux projets du volet Insertion en emploi (25 semaines contre 19 semaines). Aucune différence

statistiquement significative n'est toutefois observée lorsque l'on compare les participants selon le diplôme qu'ils détenaient au moment de débiter leur participation.

Le fait d'avoir trouvé un emploi constitue la principale raison pour laquelle les participants ont quitté le projet avant la fin. Elle a été mentionnée par plus de la moitié des répondants (53 %) qui ont quitté le projet avant la fin. Parmi les autres raisons évoquées, mentionnons le fait d'avoir commencé des études (14 %), la maladie (10 %) et le fait qu'ils n'avaient plus envie de participer (8 %). Le faible nombre de répondants qui ont quitté le projet avant la fin ne permet pas de présenter des comparaisons entre les volets Persévérance scolaire et Insertion en emploi, ni selon le type de diplôme détenu par les participants au moment de débiter leur participation.

**TABLEAU 2.2.1**

**Durée et issue de la participation aux projets pilotes Québec pluriel  
selon le type de projets et le diplôme détenu**

INDICATEURS	Persévérance scolaire (n = 45)	Insertion en emploi (n = 125)	TOTAL (n = 170)
A quitté avant la fin			
Oui	21,6 %	27,3 %	25,4 %
Non	78,4 %	72,7 %	74,6 %
Durée moyenne de la participation (en semaines)	25,0 ↑	18,8 ↓	20,9

INDICATEURS	Aucun ou secondaire (n = 89)	Collégial ou Universitaire (n = 81)
A quitté avant la fin		
Oui	23,5 %	27,7 %
Non	76,5 %	72,3 %
Durée moyenne de la participation (en semaines)	22,3	19,1

Quant aux raisons qui ont emmené les participants à s'inscrire à un projet pilote de Persévérance scolaire, notons que plus de la moitié d'entre eux (58 %) disent avoir participé pour avoir de l'aide dans leurs études, alors que 11 % souhaitaient avoir de l'aide dans la recherche d'emploi et 31 %, les deux.

## 2.3.1 LE MENTORAT

### 2.3.1 Définition des indicateurs

Les indicateurs portant sur le mentorat sont :

- la présence ou non d'un mentor; c'est-à-dire, le fait que le participant ait été en relation ou non avec un mentor durant sa participation;
- la fréquence mensuelle des contacts avec le mentor. Il s'agit du nombre mensuel de rencontres, de contacts téléphoniques, de communications par courriel avec le mentor. Cet indicateur n'est traité que pour ceux qui ont déclaré avoir eu un mentor;
- le mode de contact préféré. Il s'agit de la manière par laquelle le participant préfère être en relation avec le mentor entre les rencontres en personne, le contact téléphonique et le courriel. Le répondant pouvait aussi indiquer qu'il n'a pas de préférence. Cet indicateur n'est traité que pour ceux qui ont déclaré avoir eu un mentor;
- l'aide apportée par le mentor. Pour les participants au volet Insertion en emploi, on vérifie si le mentor leur a apporté une aide utile dans la recherche d'emploi et pour ceux du volet Persévérance scolaire, dans leurs études. Pour chacun des groupes, on vérifie aussi l'aide apportée dans d'autres domaines et si cette aide a été utile. Ces indicateurs ne sont traités que pour ceux qui ont déclaré avoir eu un mentor;
- la satisfaction envers le mentor, celle-ci est mesurée par la question « Recommanderiez-vous à un ami dans la même situation que vous d'avoir un mentor? ».

### 2.3.2 Résultats

Plus de la moitié (56 %) des participants aux projets Québec pluriel disent avoir eu un mentor au cours de leur participation. Aucune différence statistiquement significative n'est observée entre les participants au volet Insertion en emploi et ceux du volet Persévérance scolaire, ni entre les participants n'ayant aucun diplôme ou un diplôme d'études secondaires et ceux qui ont un diplôme d'études collégiales ou universitaires. Les données disponibles ne nous permettent toutefois pas de déterminer si l'absence de jumelage est due à un nombre insuffisant de mentors ou s'il s'agit d'un choix délibéré des jeunes de ne pas avoir de mentor.

TABLEAU 2.3.1

**Présence d'un mentor au cours de la participation aux projets pilotes Québec pluriel selon le type de projets et le diplôme détenu**

INDICATEURS	Persévérance scolaire (n = 45)	Insertion en emploi (n = 125)	TOTAL (n = 170)
Présence d'un mentor			
Oui	50,5 %	58,7 %	55,9 %
Non	49,5 %	41,3 %	44,1 %

INDICATEURS	Aucun ou secondaire (n = 89)	Collégial ou Universitaire (n = 81)
Présence d'un mentor		
Oui	56,9 %	54,7 %
Non	43,1 %	45,3 %

Parmi les participants qui ont eu un mentor, leur relation a, en moyenne, duré 4,5 mois. Notons que dans la moitié des cas, leur relation a duré trois mois ou moins. Plus de neuf d'entre eux sur dix (94 %) ont rencontré leur mentor sur une base mensuelle, à raison de une à quatre rencontres par mois (77 %) ou plus souvent (17 %). Seulement 6 % n'ont pas eu de rencontres sur une base mensuelle.

Trois participants sur quatre (74 %) ont eu des contacts téléphoniques mensuels (un à quatre, 57 % et cinq et plus, 19 %) avec leur mentor, alors que le quart n'en ont eu aucun. Deux participants sur cinq (39 %) ont correspondu par courriels une à quatre fois par mois (27 %) ou plus fréquemment (12 %), alors que la majorité (61 %) ne l'ont pas fait.

Il est à noter qu'un participant a pu, à la fois, avoir des rencontres, des contacts téléphoniques ainsi que des échanges de courriels avec son mentor. Les données ne sont pas présentées par type de projets, ni par type de diplôme détenu, en raison des trop petits nombres générés dans ces sous-strates.

**TABLEAU 2.3.2**

**Durée et fréquence mensuelle des contacts avec le mentor au cours de la participation aux projets pilotes Québec pluriel (parmi les participants ayant eu un mentor)**

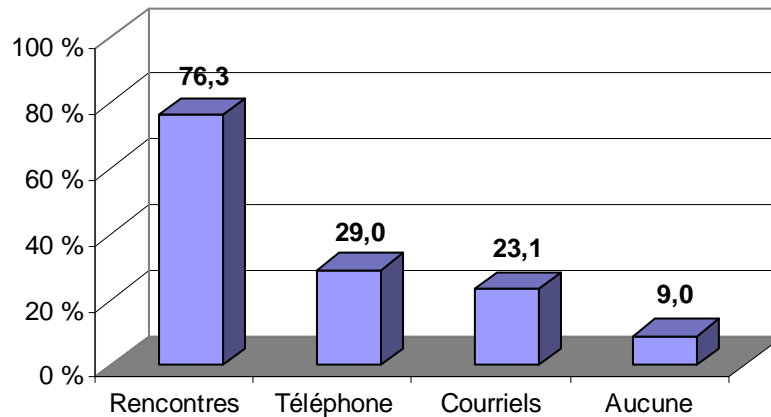
<b>INDICATEURS</b>	<b>TOTAL (n = 94)</b>
Durée moyenne de la relation (en mois)	4,5
Nombre de rencontres par mois	
Aucune	6,2 %
1 à 4	76,8 %
5 et plus	17,0 %
Nombre de téléphones par mois	
Aucun	24,5 %
1 à 4	56,8 %
5 et plus	18,7 %
Nombre de courriels par mois	
Aucun	61,3 %
1 à 4	26,6 %
5 et plus	12,1 %

Quant à la manière préférée par les participants pour être en relation avec leur mentor, trois d'entre eux sur quatre (76 %) mentionnent les rencontres en personne, 29 % les contacts téléphoniques et 23 %, le courrier électronique. Un participant sur dix (9 %) a indiqué ne pas avoir de préférence. Encore une fois, les participants pouvaient fournir plus d'une réponse.

Parmi les participants ayant eu un mentor, plus de trois sur cinq (63 %) considèrent que leur mentor leur a apporté une aide très utile dans leur recherche d'emploi ou dans leurs études, selon le volet du projet. Près de trois autres participants sur dix (28 %) considère que cette aide a été un peu utile, alors que 9 % jugent qu'elle n'a pas été utile.

FIGURE 2.3.1

**Moyen de contacts préféré pour les relations avec le mentor au cours de la participation aux projets pilotes Québec pluriel (parmi les participants ayant eu un mentor)**



Toujours parmi les participants ayant eu un mentor, près de la moitié d'entre eux (45 %) disent que leur mentor leur a fourni de l'aide dans d'autres domaines, tels l'intégration à la culture québécoise et canadienne, l'aide pour les études (volet Insertion en emploi) et l'aide à la préparation d'un CV (volet Persévérance scolaire). Ceux qui ont bénéficié de cette aide additionnelle l'ont très majoritairement (91 %) jugée très utile. D'ailleurs, les participants qui ont eu un mentor ont une opinion favorable à son sujet, puisque la très grande majorité d'entre eux (94 %) recommanderaient à un ami dans la même situation d'avoir un mentor et 4 % le feraient peut-être.

TABLEAU 2.3.3

**Aide apportée par le mentor et satisfaction des participants aux projets pilotes Québec pluriel (parmi les participants ayant eu un mentor)**

INDICATEURS	TOTAL (n = 94)
Aide à la recherche d'emploi ou aux études	
Très utile	62,6 %
Un peu utile	28,0 %
Pas utile du tout	9,4 %
Aide dans d'autres domaines	
Oui	45,3 %
Non	54,7 %
Recommanderait d'avoir un mentor	
Oui	94,3 %
Peut-être	3,7 %
Non	2,0 %

## 2.3.2 LA SATISFACTION ENVERS LES PROJETS PILOTES

### 2.4.1 Définition des indicateurs

Les indicateurs portant sur la satisfaction envers les projets pilotes sont :

- la satisfaction envers les projets en général. Deux indicateurs sont utilisés. Le premier repose sur une échelle à quatre niveaux soit, « très satisfait », « plutôt satisfait », « plutôt insatisfait » et « très insatisfait », alors que le second provient de la question « Enfin, recommanderiez-vous à un ami dans la même situation que vous de participer à un projet Québec pluriel ? »;
- les motifs de satisfaction et d'insatisfaction.

### 2.4.2 Résultats

La quasi-totalité des participants (97 %) se disent très satisfaits (64 %) ou plutôt satisfaits (33 %) du projet auquel ils ont participé et ils sont aussi nombreux (95 %) à déclarer qu'ils recommanderaient le projet à un ami dans la même situation qu'eux.

TABLEAU 2.4.1

**Satisfaction envers la participation aux projets pilotes Québec pluriel  
selon le type de projets et le diplôme détenu**

INDICATEURS	Persévérance scolaire (n = 45)	Insertion en emploi (n = 125)	TOTAL (n = 170)
Satisfaction envers le projet			
Très satisfait	81,4 % ↑	54,3 % ↓	63,5 %
Plutôt satisfait	18,6 % ↓	41,0 % ↑	33,4 %
Plutôt ou très insatisfait	0,0 %	4,7 %	3,1 %
Recommanderait le projet			
Oui	95,4 %	94,4 %	94,7 %
Peut-être	4,6 %	4,9 %	4,8 %
Non	0,0 %	0,7 %	0,5 %

INDICATEURS	Aucun ou secondaire (n = 89)	Collégial ou Universitaire (n = 81)
Satisfaction envers le projet		
Très satisfait	68,7 % ↑	56,7 % ↓
Plutôt satisfait	29,7 % ↓	38,2 % ↑
Plutôt ou très insatisfait	1,6 %	5,1 %
Recommanderait le projet		
Oui	93,7 %	96,1 %
Peut-être	5,4 %	3,9 %
Non	0,9 %	0,0 %

La satisfaction s'exprime de façon plus marquée chez les participants au volet Persévérance scolaire, lesquels se disent plus fréquemment très satisfaits que les participants au volet Insertion en emploi (81 % contre 54 %) et, en contrepartie, moins fréquemment plutôt satisfaits (19 % contre 41 %). Par contre, aucune différence statistiquement significative n'est observée quant au fait de recommander le projet.

La satisfaction est aussi élevée pour les participants, quelque soit le diplôme qu'ils détiennent. La satisfaction s'exprime toutefois de façon plus marquée chez les participants qui n'ont pas de diplôme d'études ou qui ont un diplôme d'études secondaires que chez ceux qui ont un diplôme d'études collégiales ou universitaires. Ainsi, les participants qui n'ont pas de diplôme d'études ou qui ont un diplôme d'études secondaires sont plus nombreux, toutes proportions gardées, à se dire très satisfaits (69 % contre 57 %). Par contre, aucune différence statistiquement significative n'est observée quant au fait de recommander le projet.

Pour les personnes satisfaites de leur participation, les principaux éléments de satisfaction sont les connaissances acquises (13 %), l'aide à la recherche d'emploi (10 %), les compétences et la disponibilité des intervenants (9 %), l'aide aux études (8 %), le soutien et l'aide personnelle (8 %), l'aide à l'intégration (6 %) et la rencontre de personnes (6 %). Chez les participants satisfaits, ceux du volet Persévérance scolaire mentionnent plus fréquemment l'aide aux études (23 %), la réussite scolaire (17 %), le soutien et l'aide personnelle (14 %), la motivation à poursuivre les études (10 %) ainsi que l'ambiance et l'accueil (8 %). Pour leur part, ceux du volet Insertion en emploi ont davantage mentionné les connaissances acquises (17 %), l'aide à la recherche d'emploi (13 %), l'aide à l'intégration (10 %) et le fait d'avoir trouvé un emploi (7 %).

Toujours parmi les participants satisfaits, ceux qui n'ont pas de diplôme ou qui ont un diplôme d'études secondaires mentionnent davantage l'aide aux études (14 %), le soutien et l'aide personnelle (13 %) ainsi que la réussite scolaire (10 %), alors que ceux qui ont un diplôme d'études collégiales ou universitaires mentionnent plus fréquemment l'aide à l'intégration (15 %).

**TABLEAU 2.4.2**

**Motifs de satisfaction envers la participation aux projets pilotes Québec pluriel selon le type de projets et le diplôme détenu (parmi les participants satisfaits)**

<b>INDICATEURS</b>	<b>Persévérance scolaire (n = 44)</b>	<b>Insertion en emploi (n = 116)</b>	<b>TOTAL (n = 160)</b>
Connaissances acquises	3,7 % ↓	17,3 % ↑	12,7 %
Aide à la recherche d'emploi	3,8 % ↓	13,0 % ↑	9,9 %
Compétences ou disponibilité des intervenants	7,8 %	9,6 %	9,0 %
Aide aux études	22,7 % ↑	0,7 % ↓	8,2 %
Soutien ou aide personnelle	14,3 % ↑	4,2 % ↓	7,6 %
Aide à l'intégration	0,0 % ↓	9,5 % ↑	6,3 %
Rencontre de personnes	3,5 %	7,6 %	6,2 %
Encadrement et suivi	2,2 %	7,4 %	5,7 %
Réussite scolaire	16,5 % ↑	0,0 % ↓	5,6 %
A trouvé un emploi	0,0 % ↓	7,2 % ↑	4,7 %
Bon programme, bien organisé	4,3 %	4,2 %	4,2 %
Bonne ambiance, milieu accueillant	7,6 % ↑	1,2 % ↓	3,4 %
Motivation poursuite études	9,6 % ↑	0,0 % ↓	3,3 %

**TABLEAU 2.4.2 (suite)**

**Motifs de satisfaction envers la participation aux projets pilotes Québec pluriel selon le type de projets et le diplôme détenu (parmi les participants satisfaits)**

<b>INDICATEURS</b>	<b>Aucun ou secondaire (n = 86)</b>	<b>Collégial ou Universitaire (n = 74)</b>
Connaissances acquises	9,9 %	16,3 %
Aide à la recherche d'emploi	8,6 %	11,7 %
Compétences ou disponibilité des intervenants	7,6 %	10,8 %
Aide aux études	14,4 % ↑	0,0 % ↓
Soutien ou aide personnelle	12,5 % ↑	1,2 % ↓
Aide à l'intégration	0,0 % ↓	14,5 % ↑
Rencontre de personnes	4,4 %	8,6 %
Encadrement et suivi	4,8 %	6,8 %
Réussite scolaire	9,8 % ↑	0,0 % ↓
A trouvé un emploi	3,0 %	7,1 %
Bon programme, bien organisé	4,2 %	4,3 %
Bonne ambiance, milieu accueillant	4,5 %	1,9 %
Motivation poursuite études	5,7 %	0,0 %

Quant aux quelques participants insatisfaits, ceux-ci déclarent que « le programme visait surtout les personnes qui viennent d'arriver au Canada », que « les objectifs du programme n'étaient pas clairs », que « ça manquait de sérieux ». D'autres encore, « auraient aimé trouver quelque chose dans leur domaine ».

## **Chapitre 3**

### **La situation après la participation**

---

## 3.1 L'EMPLOI

### 3.1.1 Définition des indicateurs

Sur l'emploi, les indicateurs retenus sont :

- la présence cumulative en emploi après la participation, laquelle réfère au fait d'avoir occupé au moins un emploi au cours de cette période, que cet emploi ait été détenu avant la participation ou non;
- la présence ponctuelle en emploi; c'est-à-dire, le fait d'occuper un emploi au moment du sondage, soit deux à quinze mois après que leur participation se soit terminée (5,6 mois, en moyenne);
- la proportion du temps passé en emploi après la participation. Cet indicateur correspond au quotient du nombre de semaines passées en emploi durant la période considérée sur le nombre de semaines associé à cette période. Il tient compte de toutes les périodes d'emplois, même celles au cours desquels la personne participante recevait des prestations de l'assistance-emploi ou de l'assurance-emploi. La valeur 0 est attribuée aux personnes n'ayant cumulé aucune semaine de travail durant la période considérée. Cet indicateur n'est calculé que pour les personnes dont la participation était terminée depuis au moins trois mois;
- le caractère temporaire du plus récent emploi détenu, déterminé par le fait que la date de fin de l'emploi était connue en cours d'occupation de l'emploi. Il s'agit soit de l'emploi actuel ou du dernier emploi occupé depuis la fin de la participation. Cet indicateur n'est calculé que pour les personnes ayant occupé un emploi après leur participation à un projet pilote Québec pluriel;
- le temps partiel, déterminé si le participant travaillait, en moyenne, moins de 30 heures par semaine. Il s'agit soit de l'emploi actuel ou du dernier emploi occupé depuis la fin de la participation. Cet indicateur n'est calculé que pour les personnes ayant occupé un emploi après leur participation à un projet pilote Québec pluriel;
- la correspondance entre le plus récent emploi détenu et l'emploi souhaité établie à partir du lien entre le domaine de l'emploi actuel, ou du dernier emploi occupé depuis la fin de la participation et le domaine souhaité. Cet indicateur n'est calculé que pour les personnes ayant occupé un emploi après leur participation à un projet pilote Québec pluriel et qui avaient un diplôme d'études collégiales ou universitaires;
- la satisfaction à l'égard du salaire reçu, mesuré à l'aide d'une échelle qualitative variant de un (très satisfait) à quatre (très insatisfait).

### 3.1.2 Résultats

Les deux tiers des participants aux projets pilotes (68 %) ont occupé au moins un emploi après leur participation. Au moment du sondage soit, 5,6 mois en moyenne après la participation, près de trois participants sur cinq (57 %) occupaient un emploi.

Les participants au volet Insertion en emploi ont davantage été présents en emploi (72 % contre 61 %) que les participants au volet Persévérance scolaire. L'écart entre les deux groupes semble toutefois s'estomper, puisque aucune différence statistiquement significative n'est observée quant à la présence en emploi au moment du sondage.

Les participants n'ayant aucun diplôme ou un diplôme d'études secondaires sont moins nombreux, toutes proportions gardées, que ceux ayant un diplôme d'études collégiales ou universitaires à être présents en emploi au moment du sondage (51 % contre 65 %).

Les participants, pour lesquels la période postparticipation est d'au moins trois mois (n = 138), ont en moyenne passé près de la moitié (46 %) de leur temps en emploi après leur participation aux projets pilotes. Si on ne tient compte que de ceux qui ont occupé un emploi, cette proportion atteint 69 %.

**TABLEAU 3.1.1**

**L'insertion en emploi des participants aux projets pilotes  
Québec pluriel selon le type de projets et le diplôme détenu**

INDICATEURS	Persévérance scolaire (n = 45)	Insertion en emploi (n = 125)	TOTAL (n = 170)
Présence en emploi			
cumulative	61,0 % ↓	72,0 % ↑	68,2 %
ponctuelle	52,4 %	59,9 %	57,4 %
Proportion de temps en emploi <sup>4</sup>	30,8 % ↓	51,8 % ↑	45,5 %

INDICATEURS	Aucun ou secondaire (n = 89)	Collégial ou Universitaire (n = 81)
Présence en emploi		
cumulative	64,5 %	73,0 %
ponctuelle	51,4 % ↓	65,0 % ↑
Proportion de temps en emploi <sup>2</sup>	39,4 % ↓	53,0 % ↑

La proportion de temps passé en emploi est plus élevée chez les participants au volet Insertion en emploi que chez ceux du volet Persévérance aux études (52 % contre 31 %). Elle est aussi plus élevée chez les participants ayant un diplôme d'études collégiales ou universitaires que chez ceux qui n'ont aucun diplôme ou qui ont un diplôme d'études secondaires (53 % contre 39 %).

Le plus récent emploi détenu réfère, rappelons le, à l'emploi occupé au moment du sondage ou, pour ceux qui n'étaient pas en emploi au moment du sondage, au dernier emploi occupé après la participation à un projet pilote Québec pluriel. Cet emploi était, deux fois sur cinq (38 %), temporaire et près d'une fois sur quatre (27 %), à temps partiel. Les trois quarts d'entre eux (74 %) se disent plutôt satisfaits (65 %) ou très satisfaits (9 %) du salaire reçu dans cet emploi. Notons aussi que parmi ceux d'entre eux qui ont un diplôme d'études collégiales ou universitaires, près de trois sur cinq (57 %) considèrent que cet emploi est totalement (36 %) ou en partie (21 %), dans le domaine qu'il souhaitait. Mentionnons aussi que 53 % des participants qui ont occupé un emploi après leur participation considèrent que leur participation à Québec pluriel leur a aidé à trouver cet emploi.

<sup>4</sup> Parmi les 138 participants dont la participation était, au moment du sondage, terminée depuis au moins trois mois.

TABLEAU 3.1.2

**Caractéristiques du plus récent emploi occupé  
par les participants aux projets pilotes Québec pluriel  
(parmi ceux qui ont occupé un emploi)**

<b>INDICATEURS</b>	<b>TOTAL (n = 117)</b>
Emploi temporaire	38,0 %
Emploi à temps partiel	27,4 %
Satisfaction du salaire	
Très satisfait	9,3 %
Plutôt satisfait	65,0 %
Plutôt insatisfait	18,7 %
Très insatisfait	7,0 %
Correspond au domaine souhaité <sup>5</sup>	
Totalement	35,6 %
En partie	21,0 %
Pas du tout	43,4 %

### 3.2 LE RECOURS À L'ASSURANCE-EMPLOI ET À L'ASSISTANCE-EMPLOI

#### 3.2.1 Définition des indicateurs

Concernant le recours à l'assurance-emploi et à l'assistance-emploi, les indicateurs traités sont :

- la présence cumulative à l'assurance-emploi après la participation, laquelle réfère au fait d'avoir reçu des prestations d'assurance-emploi après la participation au projet;
- la proportion de temps passé à l'assurance-emploi après la participation. La valeur 0 est attribuée aux personnes ayant déclaré n'avoir pas reçu de prestations d'assurance-emploi au cours de cette période;
- la présence cumulative à l'assistance-emploi après la participation, laquelle réfère au fait d'avoir reçu des prestations d'assistance-emploi après la participation au projet;
- la proportion de temps passé à l'assistance-emploi après la participation. La valeur 0 est attribuée aux personnes ayant déclaré n'avoir pas reçu de prestations d'assistance-emploi au cours de cette période.

---

<sup>5</sup> Ne s'applique qu'aux participants ayant un diplôme d'études collégiales ou universitaires qui ont occupé un emploi après leur participation (n = 55).

### 3.2.2 Résultats

Près de un participant sur vingt (5 %) a eu recours à l'assurance-emploi après leur participation aux projets pilotes Québec pluriel et environ un sur treize (8 %) a reçu des prestations d'assistance-emploi au cours de cette période. Ceux d'entre eux pour lesquels la période postparticipation est d'au moins trois mois (n = 138) ont, en moyenne, passé 1 % de leur temps à l'assurance-emploi et près du vingtième de leur temps (4 %) à l'assistance-emploi.

Aucune différence statistiquement significative n'est observée quant au recours à l'assistance-emploi selon le type de projet, ni selon le diplôme détenu par les participants.

Par contre, les participants au volet Insertion en emploi sont proportionnellement plus nombreux que ceux du volet Persévérance scolaire à avoir eu recours à l'assistance-emploi (11 % contre 0 %). Le recours à l'assistance-emploi est aussi plus répandu parmi les participants ayant un diplôme d'études collégiales ou universitaires que parmi les autres participants (16 % contre 1 %). Des écarts sont aussi observés sur la proportion de temps passé à l'assistance-emploi chez ceux pour qui la durée postparticipation est d'au moins trois mois. Ainsi, les participants au volet Insertion en emploi ont passé une plus grande portion de leur temps à l'assistance-emploi que ceux du volet Persévérance scolaire (5 % contre 0 %). Il en est de même des participants ayant un diplôme d'études collégiales ou universitaires comparativement aux autres participants (8 % contre 0 %). Ces écarts peuvent naturellement s'expliquer, du moins en partie, par les différences notées précédemment sur la présence cumulative à l'assistance-emploi.

TABLEAU 3.2.1

**Le recours à l'assurance-emploi et à l'assistance-emploi des participants aux projets pilotes Québec pluriel selon le type de projets et le diplôme détenu**

INDICATEURS	Persévérance scolaire (n = 45)	Insertion en emploi (n = 125)	TOTAL (n = 170)
Présence cumulative à l'assurance-emploi	4,0 %	4,9 %	4,6 %
Proportion de temps à l'assurance-emploi <sup>6</sup>	1,7 %	0,5 %	0,9 %
Présence cumulative à l'assistance-emploi	0,0 % ↓	11,3 % ↑	7,5 %
Proportion de temps à l'assistance-emploi <sup>6</sup>	0,0 % ↓	5,5 % ↑	3,7 %

INDICATEURS	Aucun ou secondaire (n = 89)	Collégial ou Universitaire (n = 81)
Présence cumulative à l'assurance-emploi	5,4 %	3,6 %
Proportion de temps à l'assurance-emploi <sup>6</sup>	1,3 %	0,4 %
Présence cumulative à l'assistance-emploi	0,9 % ↓	15,9 % ↑
Proportion de temps à l'assistance-emploi <sup>6</sup>	0,0 % ↓	8,5 % ↑

<sup>6</sup> Parmi les 138 participants dont la participation était, au moment du sondage, terminée depuis au moins trois mois.

### **3.3 LES ÉTUDES**

#### **3.3.1 Définition des indicateurs**

Les indicateurs utilisés pour les études sont :

- la présence ponctuelle aux études, laquelle indique si le répondant est encore aux études au moment du sondage soit, 5,6 mois en moyenne après la participation. Cet indicateur tient compte du fait qu'ils peuvent avoir arrêté pour l'été. Il ne s'applique qu'aux participants du volet Persévérance scolaire, ainsi qu'à ceux du volet Insertion en emploi qui n'ont pas de diplôme d'études;
- la motivation à poursuivre les études, établie sur une échelle qualitative à trois niveaux. Cet indicateur ne s'applique qu'aux participants du volet Persévérance scolaire, ainsi qu'à ceux du volet Insertion en emploi qui n'ont pas de diplôme d'études;
- l'amélioration des résultats scolaires selon les perceptions des répondants. Cet indicateur ne s'applique qu'aux participants du volet Persévérance scolaire;
- l'orientation de carrière établie à partir de la perception qu'ont les participants de l'aide qu'à procurer le projet dans leur choix d'un métier ou d'une profession. Cet indicateur ne s'applique qu'aux participants du volet Persévérance scolaire, ainsi qu'à ceux du volet Insertion en emploi qui n'ont pas de diplôme d'études.

#### **3.3.2 Résultats**

Parmi les participants au volet Persévérance scolaire et ceux du volet Insertion en emploi qui ne détenaient pas de diplôme d'études, neuf sur dix (91 %) disent être encore aux études au moment du sondage, soit 5,6 mois en moyenne après la participation. Cette proportion atteint même 93 % chez les participants au volet Persévérance scolaire. La très grande majorité de ceux-ci (95 %) considèrent que leur participation leur a beaucoup (52 %) ou un peu (43 %) permis d'améliorer certains de leurs résultats scolaires.

Parmi les participants au volet Persévérance scolaire et ceux du volet Insertion en emploi qui n'avait pas de diplôme, la quasi-totalité (97 %) disent que leur participation aux projets pilotes les a très motivé (72 %) ou un peu motivé (25 %) à poursuivre leurs études. Un peu plus de la moitié d'entre eux (53 %) considèrent aussi que cela les a aidé à choisir un métier ou une profession.

**TABLEAU 3.3.1**

**Le cheminement scolaire et le choix de carrière  
des participants aux projets pilotes Québec pluriel  
(parmi les participants au volet Persévérance scolaire et ceux sans diplôme)**

<b>INDICATEURS</b>	<b>TOTAL (n = 61)</b>
Présence ponctuelle aux études	90,9 %
Motivation à poursuivre leurs études	
Très motivé	72,4 %
Un peu motivé	24,9 %
Pas vraiment motivé	2,7 %
Amélioration des résultats scolaires <sup>7</sup>	
Oui, beaucoup	51,8 %
Oui, un peu	42,8 %
Non	5,4 %
Aidant pour le choix d'un métier ou d'une profession	
Oui	53,4 %
Non	46,6 %

---

<sup>7</sup> Ne s'applique qu'aux participants au volet Persévérance scolaire (n = 45).

## **Chapitre 4**

### **Principaux constats de l'étude et conclusion**

---

## **4.1 PRINCIPAUX CONSTATS DE L'ÉTUDE**

### **4.1.1 Sur le profil des participants**

Les participants au volet Persévérance scolaire sont des jeunes âgés de 15 à 22 ans, pratiquement tous sans diplôme d'études secondaires et la majorité d'entre eux (78 %) sont nés hors Canada. Certains (3 %) étaient arrivés depuis peu au moment de débiter leur participation. Ces jeunes, dont les deux tiers avaient déjà occupé un emploi au Canada avant leur participation étaient, pour la plupart (81 %), aux études lorsqu'ils ont commencé Québec pluriel.

Les participants au volet Insertion en emploi sont plus âgés, leur âge varie de 16 jusqu'à 31 ans. Ils sont aussi plus scolarisés, plus de la moitié d'entre eux (53 %) ont un diplôme d'études universitaires. Eux aussi sont majoritairement (77 %) nés hors Canada et un sur sept (14 %) étaient arrivés depuis peu au moment de débiter leur participation. Un sur deux (53 %) a déjà occupé un emploi au Canada avant sa participation et les deux tiers (68 %) étaient à la recherche d'un emploi au moment de débiter la participation.

### **4.1.2 Sur la participation**

La majorité des participants (75 %) ont complété leur participation au cours de laquelle plus d'un participant sur deux (56 %) a eu un mentor. Parmi ceux qui ont quitté le projet avant la fin, plus de la moitié (53 %) l'ont quitté parce qu'ils avaient trouvé un emploi.

Pour les participants qui ont eu un mentor, les contacts avec ce dernier se sont faits lors de rencontres (94 %), généralement une à quatre rencontres par mois (77 %), lors d'appel téléphonique (74 %), généralement une à quatre fois par mois (57 %) et parfois par courriel (40 %). Près des deux tiers d'entre eux (63 %) considèrent que l'aide apportée par le mentor aux études et à la recherche d'emploi a été très utile, alors que 28 % considèrent qu'elle a été un peu utile. Plusieurs (45 %) ont aussi reçu de l'aide dans d'autres domaines, notamment au niveau de l'intégration sociale et de la connaissance de la culture du pays. La grande majorité d'entre eux semblent avoir une opinion favorable envers leur mentor, puisque 94 % disent qu'ils le recommanderaient à un ami qui serait dans leur situation.

Le niveau de satisfaction est aussi élevé envers le projet. En effet, 97 % des participants se disent très satisfaits (64 %) ou plutôt satisfaits (33 %). Ils sont aussi très nombreux à dire qu'ils recommanderaient le projet à un ami.

### **4.1.3 Sur la situation après la participation**

Il s'agit ici de résultats à court terme (5,6 mois en moyenne) après la participation et sans groupe de comparaison.

Les deux tiers (68 %) des participants ont occupé un emploi après la participation de sorte, qu'en moyenne, ils ont passé près de la moitié de leur temps en emploi (46 %). Ces proportions atteignent même 72 % et 52 %, respectivement, chez les participants au volet Insertion en emploi. Au moment du sondage, soit 5,6 mois en moyenne après la participation, près de trois participants sur cinq (57 %) étaient toujours en emploi. La présence en emploi est aussi plus marquée chez les participants qui ont un diplôme d'études collégiales ou universitaires. À ce sujet, mentionnons que plus de la moitié (53 %) de ceux qui ont occupé un emploi après la participation considèrent que leur participation les a aidé à trouver cet emploi.

Les emplois détenus sont toutefois parfois précaires (38 % sont temporaires) ou à temps partiel (27 %). Les trois quart (74 %) de ceux qui ont un emploi se disent très satisfaits (9 %) ou plutôt satisfaits (65 %) du salaire. La satisfaction envers le domaine de l'emploi atteint un niveau moindre, 57 % des diplômés d'études collégiales ou universitaires qui ont occupé un emploi disent qu'il correspond totalement (36 %) ou en partie (21 %) au domaine d'emploi souhaité.

Parmi les participants au volet Persévérance scolaire et ceux du volet Insertion en emploi qui n'avaient pas de diplôme d'études, neuf sur dix (91 %) étaient encore aux études au moment du sondage soit, 5,6 mois après la participation. La quasi-totalité d'entre eux indiquent que Québec pluriel les a très (72 %) ou un peu (25 %) motivé à poursuivre leurs études et plus de la moitié (53 %) ajoute que cela les a aidé dans le choix d'un métier ou d'une profession. De plus, 95 % des participants au volet Persévérance scolaire considèrent que leur participation les a beaucoup (52 %) ou un peu (43 %) aidé à améliorer certains de leurs résultats scolaires.

Finalement, mentionnons que les participants aux projets pilotes Québec pluriel ont peu eu recours à l'assurance-emploi et à l'assistance-emploi. Notons que c'était aussi le cas avant leur participation.

## **4.2 CONCLUSION**

Globalement, les projets pilotes Québec pluriel semblent avoir réussi à rejoindre la clientèle visée soit, des personnes des communautés culturelles ou de minorités visibles, à risque de décrochage scolaire ou éprouvant des difficultés d'insertion en emploi. En effet, la majorité des participants sont nés hors Canada et parmi ceux du volet Persévérance scolaire, presque aucun avait un diplôme d'études secondaires, bien que plus de la moitié (60 %) étaient âgés de 18 ans à 24 ans. Quant aux participants au volet Insertion en emploi, seule la moitié d'entre eux avaient déjà occupé un emploi dans l'année précédant leur participation à un des projets et selon les données du sondage, seulement un participant sur dix occupait un emploi dans le mois précédant le projet.

Un des objectifs importants du projet était à l'effet que les organismes partenaires mettent sur pied un service d'accompagnement centré sur le mentorat. Cela semble le cas dans tous les projets. Toutefois, plus de deux participants sur cinq disent ne pas avoir eu de mentor. Rappelons que les données disponibles ne nous permettent toutefois pas de déterminer si l'absence de jumelage est due à un nombre insuffisant de mentors ou s'il s'agit d'un choix délibéré des jeunes de ne pas avoir de mentor. Par ailleurs, ceux qui ont eu un mentor en ont très majoritairement une opinion favorable et considèrent que le mentor leur a fourni une aide utile principalement à la recherche d'emploi et aux études. Selon les commentaires recueillis lors du sondage, la présence d'un mentor faciliterait aussi l'intégration sociale des participants. Ajoutons que le niveau de satisfaction des participants est aussi très élevé en ce qui concerne le projet en général.

À la suite de leur participation, les deux tiers des participants ont occupé un emploi et plus de la moitié d'entre eux estiment que leur participation au projet les a aidé à trouver cet emploi. En ce qui concerne les participants au volet Persévérance scolaire, la très grande majorité d'entre eux étaient aux études après leur participation. Ils sont pratiquement aussi nombreux à considérer que le projet les a aidé à améliorer certains résultats scolaires. Les participants au volet Persévérance scolaire et ceux du volet Insertion en emploi qui n'avaient pas de diplôme d'études, sont aussi très nombreux à déclarer être motivés à poursuivre leurs études et la moitié disent que le projet a été aidant pour le choix d'un métier ou d'une profession.